

4.2.5. Exercice

ÉNONCÉ :

Structurer cette notice descriptive en EAD

(exemple tiré du site des Archives de la ville de Genève : <http://www.ville-ge.ch/geneve/archives/>)

CONSEIL MUNICIPAL

Identification

Cote : 01

Dates extrêmes : 1842-1999

Niveau de description : fonds

Importance matérielle et support : 13,31 ml. Documents textuels

Contexte

Nom du producteur : Conseil municipal

Histoire administrative :

Entre 1798 et 1814, la Commune de Genève bénéficie des institutions municipales françaises, soit le système du Conseil municipal, du maire et de ses adjoints, nommés par le pouvoir central.

Après cette période, la République est rétablie en 1814 suite à l'arrivée des troupes autrichiennes à Genève. Un gouvernement provisoire est formé; celui-ci s'attelle à la rédaction d'une Constitution et obtient la réunion de Genève à la Confédération.

Contrairement à la situation qui prévalait sous l'administration française, l'administration de la Ville est rattachée à celle du Canton. Elle est assurée par une Chambre des comptes, placée sous l'autorité du Conseil d'État, composée d'un syndic, de trois conseillers d'État et de trois députés au Conseil représentatif, agissant en qualité de Conseil administratif. De plus, elle est renforcée de quatre conseillers municipaux, nommés par le Conseil d'Etat.

[...]

Contenu et structure

Présentation du contenu :

Ce fonds témoigne des activités du Conseil municipal (CM) depuis 1842 et renseigne sur son organisation et ses compétences.

Il est constitué principalement des procès-verbaux du CM (plus d'une soixantaine de registres, 1842-1991), de copies lettres (un registre, 1842-1845), de propositions individuelles (un registre, 1842-1878), de copies de rapports (un registre, 1845-1851), des affichettes des arrêtés (1932-1982) ainsi que des listes de naturalisation (1932-1982). Ce fonds contient aussi des dossiers des différentes commissions, principalement pour les années 1970 et 1980.

La source la plus importante est constituée cependant par les Mémoires du Conseil

Municipal : plus de 200 volumes (1842-1996) permettent d'observer les conseillers municipaux dans leurs fonctions et de suivre leurs délibérations. L'examen de ces Mémoires dévoile surtout la diversité des affaires que traite l'administration municipale et présente la politique suivie ainsi que les mesures prises par le CM pour régler ces dossiers.

Seuls les procès-verbaux et les Mémoires du CM sont des séries continues. Les documents datent principalement du milieu du 19ème siècle ou de la fin du 20ème. A noter qu'il existe un album photos des conseillers administratifs et des présidents du CM (1842-1922, cote 03.AB.1 avec les procès-verbaux du Conseil administratif).

Plan de classement :

01.A Procès-verbaux

01.B Arrêtés, extraits des registres, listes de naturalisations

01.C Commissions

01.D Correspondance

01.E Documents relatifs aux Séances

01.F Elections

01.G Conseils d'administration et commissions administratives

01.H Manifestations

Conditions d'accès et de reproduction

Conditions d'accès : Consultable selon les délais et restrictions en vigueur dans les archives publiques genevoises.

Sources complémentaires

Instrument de recherche : Répertoire numérique

Bibliographie :

Sur l'histoire du Conseil municipal et administratif, consulter:

David HILER, Bernard LESCAZE, *Révolution inachevée, Révolution oubliée. 1842. Les promesses de la Genève moderne*, Genève, 1992.

Contrôle de la description

Notes de l'archiviste : Description réalisée par Didier Séverin.

Date(s) de la description : Juin 1999

CORRIGÉ :

```
<ead>
<eadheader>
<eadid>CHAVG_00001</eadid>
<filedesc>
<titlestmt>
<titleproper>Répertoire Numérique du Fonds : CONSEIL MUNICIPAL</titleproper>
</titlestmt>
</filedesc>
</eadheader>
<archdesc level="fonds">
<did>
<origination><corpname>Conseil municipal</corpname></origination>
<physdesc>13,31 ml. Documents textuels</physdesc>
<unitdate>1842-1999</unitdate>
<unitid>01</unitid>
<unittitle>CONSEIL MUNICIPAL</unittitle>
</did>
<accessrestrict><p>Consultable selon les délais et restrictions en vigueur dans les
archives publiques genevoises.</p></accessrestrict>
<bibliography>
<p>Sur l'histoire du Conseil municipal et administratif, consulter:</p>
<p>David HILER, Bernard LESCAZE, Révolution inachevée, Révolution oubliée.
1842. Les promesses de la Genève moderne, Genève, 1992.</p>
</bibliography>
<bioghist>
<p>Entre 1798 et 1814, la Commune de Genève bénéficie des institutions municipales
françaises, soit le système du Conseil municipal, du maire et de ses adjoints, nommés
par le pouvoir central. </p>
<p>
Après cette période, la République est rétablie en 1814 suite à l'arrivée des troupes
autrichiennes à Genève. Un gouvernement provisoire est formé; celui-ci s'attelle à la
rédaction d'une Constitution et obtient la réunion de Genève à la Confédération.
Contrairement à la situation qui prévalait sous l'administration française,
l'administration de la Ville est rattachée à celle du Canton. Elle est assurée par une
Chambre des comptes, placée sous l'autorité du Conseil d'Etat, composée d'un syndic,
de trois conseillers d'Etat et de trois députés au Conseil représentatif, agissant en
qualité de Conseil administratif. De plus, elle est renforcée de quatre conseillers
municipaux, nommés par le Conseil d'Etat.</p>
<p>[...]</p>
</bioghist>
<otherfindaid><p>Répertoire numérique</p></otherfindaid>
<processinfo><p>Description réalisée par Didier Séverin.<date>Juin
1999</date></p></processinfo>
<scopecontent>
<p>Ce fonds témoigne des activités du Conseil municipal (CM) depuis 1842 et
renseigne sur son organisation et ses compétences.</p>
<p>
Il est constitué principalement des procès-verbaux du CM (plus d'une soixantaine de
registres, 1842-1991), de copies lettres (un registre, 1842-1845), de propositions
```

individuelles (un registre, 1842-1878), de copies de rapports (un registre, 1845-1851), des affichettes des arrêtés (1932-1982) ainsi que des listes de naturalisation (1932-1982). Ce fonds contient aussi des dossiers des différentes commissions, principalement pour les années 1970 et 1980.</p>

<p>[...]</p>

</scopecontent>

<dsc>

<c level="series">

<did>

<unitid>01.A</unitid>

<unittitle>Procès-verbaux</unittitle>

</did>

</c>

<c level="series">

<did>

<unitid>01.B</unitid>

<unittitle>Arrêtés, extraits des registres, listes de naturalisations</unittitle>

</did>

</c>

<c level="series">

<did>

<unitid>01.C</unitid>

<unittitle>Commissions</unittitle>

</did>

</c>

<c level="series">

<did>

<unitid>01.D</unitid>

<unittitle>Correspondance</unittitle>

</did>

</c>

<c level="series">

<did>

<unitid>01.E</unitid>

<unittitle>Documents relatifs aux séances</unittitle>

</did>

</c>

<c level="series">

<did>

<unitid>01.F</unitid>

<unittitle>Elections</unittitle>

</did>

</c>

<c level="series">

<did>

<unitid>01.G</unitid>

<unittitle>Conseils d'administration et commissions administratives </unittitle>

</did>

</c>

<c level="series">

<did>

<unitid>01.H</unitid>

```
<unittitle> Manifestations</unittitle>
</did>
</c>
</dsc>
</archdesc>
</ead>
```

COMMENTAIRES :

L'élément En-tête EAD <eadheader> contient les métadonnées de la description (identifiant du fichier électronique, titre de l'instrument de recherche).

L'élément Description archivistique <archdesc> contient les informations de haut niveau relatives à l'ensemble du fonds (identifiant, intitulé, dates extrêmes, nom du producteur, présentation du contenu, etc.).

L'élément Description des sous-composants <dsc> ouvre la hiérarchie des niveaux de description (ici, seul le premier niveau, celui de la série organique, est représenté).

L'attribut LEVEL qualifie les niveaux de description (ici, il s'agit d'un fonds, composé de plusieurs séries organiques).

Les éléments sont disponibles à tous les niveaux mais ne sont utilisés que les éléments utiles à la description. Ainsi, au haut niveau, on a utilisé les éléments Identifiant <unitid>, Intitulé <unittitle>, Dates <unitdate>, Provenance <origination>, Biographie ou histoire <bioghist>, Présentation du contenu <scopecontent>, etc., alors qu'au niveau des séries, seuls Identifiant <unitid>, Intitulé <unittitle>, sont utilisés.